

## 7.2. ANÉMIES

L'élément principal de référence est le taux d'hémoglobine, l'hémolyse, quel qu'en soit le mécanisme, ne constituant pas en elle-même un élément péjoratif.

Un taux inférieur de 7 g/100 ml (4,3 mmol/l en unités internationales (1) nécessite le plus souvent des transfusions avec possibilité de survenue de tous les accidents qui leur sont liés. A côté du risque majeur de contamination transfusionnelle, un risque coronarien, un risque d'hémochromatose

- Anémie persistante avec taux d'hémoglobine compris entre  
12 g/100 ml ou 7,4 mmol/l et 9 g/100 ml ou 5,5 mmol/l..... 20 à 40 %
- Anémie persistante avec taux d'hémoglobine compris entre  
9 g/100 ml ou 5,5 mmol/l et 7 g/100 ml ou 4,3 mmol/l..... 40 à 67 %
- Anémie persistante avec taux d'hémoglobine inférieur à 7 g/100 ml  
ou 4,3 mmol/l avec nécessité d'un traitement transfusionnel..... 67 à 100 %
- Complications transfusionnelles  
Les soins et arrêts du travail qu'elles nécessitent seront pris en charge au titre de la maladie professionnelle ou d'une rechute de celle-ci.
- Les séquelles éventuelles devront être appréciées en fonction  
des rubriques correspondantes du présent barème.
- Insuffisance cardiaque..... cf. maladies  
cardio-vasculaires
- Hémochromatose pouvant s'observer après un traitement  
transfusionnel prolongé pour anémies persistantes graves ..... 67 à 100 %

(1) Taux de conversion :  
unité système international x 1,6 = unité conventionnelle,  
unité conventionnelle x 0,61 = unité système international.